

Annexe 2

Aux statuts de l'Association de prévention et défense incendie et secours régionale du Nord vaudois

Auxquelles participent l'ensemble des communes de l'association

Sont définies ci-après, les tâches découlant du but découlant de l'art. 5 al. 1 let. a des statuts de l'association de communes de l'Association de prévention et défense incendie et secours régionale du Nord vaudois.

Service de défense incendie et secours

- Prendre tous les moyens et les mesures nécessaires à la lutte contre le feu et les cas de pollution et événement ABC.
- Prendre les moyens et les mesures nécessaires permettant de porter secours en cas de sinistres causé par le feu ou d'autres éléments naturels. Spécialement :
 - o mettre en sécurité les personnes et les animaux en difficulté
 - o sauvegarder les biens immobiliers et mobiliers et diminuer les atteintes à l'environnement
 - o secours qui précède ou accompagne les interventions médicales proprement dites, notamment, la désincarcération des victimes d'accidents de la circulation.
- Respecter les exigences de la loi du 2 mars 2010 sur le service de défense contre l'incendie et de secours et de son règlement d'application du 15 décembre 2010, ainsi que celles découlant des différents textes légaux applicables en matière de défense contre l'incendie et de secours, tel le standard de sécurité cantonal en matière de service de défense contre l'incendie et de secours du 15 décembre 2010.
- Organiser le territoire conformément aux périmètres des secteurs d'intervention
- Prendre les mesures nécessaires au recrutement et à l'incorporation des sapeurs-pompiers afin de couvrir le territoire de manière conforme. A cet égard prendre les mesures nécessaires pour que chaque sapeur-pompier :
 - o puisse être mis sur pied rapidement par l'intermédiaire du CTA ;
 - o soit correctement équipé, instruit, disponible.
- Gérer et entretenir les équipements, le matériel, les véhicules et les locaux nécessaires au service
- Disposer des sapeurs-pompiers pour d'autres tâches d'intérêt public, pour autant que l'efficacité et la rapidité de la mission de défense contre l'incendie et de secours ne soient pas compromises.
- Edicter tous règlements en lien avec les buts de l'association, notamment un règlement de l'association intercommunale du SDIS régional du Nord vaudois
- Veiller à l'implantation des bornes hydrantes sous réserve des dispositions fixées par l'ECA

Ainsi adoptés par le Comité de direction en sa séance du 28 août 2020.

La Présidente

La Secrétaire

Valérie Jaggi Wepf

Barbara Giroud

Ainsi adoptés par le Conseil intercommunal en sa séance du XX xxxx 20XX.

Le Président

La Secrétaire

Patrick Grin

Valérie Outemzabet

Ainsi adoptés par les Municipalités et les Conseils communaux / généraux des communes de :

La Municipalité de Belmont-sur-Yverdon

Le Conseil général de Belmont-sur-Yverdon

Le Syndic
Patric Martin

La Secrétaire
Véronique Widmer

Le Président
Denis Lang

La Secrétaire
Nathalie Delplace

La Municipalité de Bioley-Magnoux

Le Conseil général de Bioley-Magnoux

Le Syndic
Raymond Aviolat

La Secrétaire
Martine Meystre

Le Président
Nuno Da Silva

Le Secrétaire
Philippe Perey

La Municipalité de Bonvillars

Le Conseil général de Bonvillars

Le Syndic
Frédéric Piguet

La Secrétaire
Nathalie Ryser

Le Président
Edouard Duvoisin

La Secrétaire
Véronique Meusy

La Municipalité de Chamblon

Le Conseil général de Chamblon

Le Syndic
Max Holzer

La Secrétaire
Rachelle Hofmann

Le Président
Daniel Poncet

Le Secrétaire
Jean-Pierre Genevay

La Municipalité de Champagne

Le Conseil communal de Champagne

Le Syndic
Fabian Gagnebin

La Secrétaire
Laura Tor Hug

Le Président
François Cochet

La Secrétaire
Dominique Bouyiatotis

La Municipalité de Champvent

Le Syndic
Olivier Poncet

La Secrétaire
Marie-Thérèse
Alderisio Pasquali

Le Conseil général de Champvent

La Présidente
Anja Skrivervik Favre

La Secrétaire
Stéphanie
Gavin-Pierrehumbert

La Municipalité de Chavannes-le-Chêne

Le Syndic
François Marmier

La Secrétaire
Chantal Badel

Le Conseil général de Chavannes-le-Chêne

Le Président
Jean-Michel Michoud

La Secrétaire
Aude Briand

La Municipalité de Chêne-Pâquier

Le Syndic
Guy-Cyrille Jaquier

La Secrétaire
Caroline Comte

Le Conseil général de Chêne-Pâquier

Le Président
Philippe Stauffer

La Secrétaire
Véronique Grize

La Municipalité de Cheseaux-Noréaz

Le Syndic
Denis Schneider

La Secrétaire
Christine Peguiron

Le Conseil général de Cheseaux-Noréaz

La Présidente
Danièle Schwander

La Secrétaire
Maryvonne Cholly

La Municipalité de Concise

Le Syndic
Patrick Jaggi

Le Secrétaire
Paolo Migliorini

Le Conseil communal de Concise

Le Président
Stéphane Franchini

La Secrétaire
Birgit Knegtel

La Municipalité de Corcelles-près-Concise

Le Syndic
Philippe Humbert

La Secrétaire
Anna Montefusco

Le Conseil général de Corcelles-près-Concise

Le Président
Didier Bourgeois

La Secrétaire
Ghyslaine de Blaireville

La Municipalité de Cronay

Le Syndic
Fabrice Tanner

La Secrétaire
Antoinette Viquerat

Le Conseil général de Cronay

Le Président
Philippe Zuppinger

La Secrétaire
Claire-Lise Glauser

La Municipalité de Cuarny

Le Syndic
Frédéric Leu

La Secrétaire
Leila Joerg

Le Conseil général de Cuarny

Le Président
Pierre-Alain Roulier

La Secrétaire
Leila Joerg

La Municipalité de Démoret

La Syndique
Nathalie Bovey Pasche

La Secrétaire
Sylvie Brunel

Le Conseil général de Démoret

La Présidente
Cécile Gallandat

La Secrétaire
Justine Marmier

La Municipalité de Donneloye

La Syndique
Lise Courvoisier

La Secrétaire
Florence Billaud

Le Conseil général de Donneloye

Le Président
Gilbert Gavillet

La Secrétaire
Murielle Jaquier

La Municipalité d'Ependes

La Syndique
Carole Glauser

La Secrétaire
Jacqueline Collet

Le Conseil général d'Ependes

La Présidente
Marlène Schmid

La Secrétaire
XXX

La Municipalité de Fiez

Le Syndic
Didier Fardel

La Secrétaire
Sueva Natali Wimmer

Le Conseil général de Fiez

Le Président
Markus Lyman

La Secrétaire
Anne-Claude Berney

La Municipalité de Fontaines-sur-Grandson

Le Syndic
Kurt Peterhans

La Secrétaire
Sarah Maillefer

Le Conseil général de Fontaines-sur-Grandson

La Présidente
Véronique
Mousson Nussbaumer

La Secrétaire
Esther Cornuz

La Municipalité de Giez Le Conseil général de Giez

Le Syndic
Jean-Daniel Cruchet

La Secrétaire
Cindy Pavid

Le Président
Benoît Kemmling

Le Secrétaire
Bernard Milliet

La Municipalité de Grandson

Le Syndic
François Payot

Le Secrétaire
Eric Beauverd

Le Conseil communal de Grandson

Le Président
Hervé Cornaz

La Secrétaire
Nathalie Cattin Rich

La Municipalité de Method

La Syndique
Eliane Piguet

La Secrétaire
Caroll Gaillard

Le Conseil général de Method

Le Président
Axel Rodriguez

La Secrétaire
Cindy Augsburg Zaroni

La Municipalité de Molondin

Le Syndic
Alexandre Correvon

La Secrétaire
Patricia Lavanchy

Le Conseil général de Molondin

La Présidente
Andréa Vallon

La Secrétaire
Janick Miauton Correvon

La Municipalité de Montagny-près-Yverdon

Le Syndic
Frédéric
Richard Rohner

La Secrétaire
Roselyne Maradan

Le Conseil communal de Montagny-près-Yverdon

Le Président
Jean-Marc Cochet

La Secrétaire
Anne-Marie Forchelet

La Municipalité de Mutrux

Le Syndic
Stéphane Silvani

La Secrétaire
Laura Chevalley

Le Conseil général de Mutrux

La Présidente
Franca Scuderi

La Secrétaire
Katia Silvani

La Municipalité de Novalles

Le Syndic
André Guillet

La Secrétaire
Malika Bron

Le Conseil général de Novalles

Le Président
Claude Ecuyer

Le Secrétaire
Valérian Mercier

La Municipalité d'Onnens

Le Syndic
Alain Portner

La Secrétaire
Rose-Marie Lehmann

Le Conseil général d'Onnens

Le Président
Blaise Longchamp

La Secrétaire
Melissa Martinez

La Municipalité d'Orges

Le Syndic
Jean-Philippe
Petitpierre

La Secrétaire
Corinne Woets

Le Conseil général d'Orges

Le Président
Walter Burri

La Secrétaire
Aurélia Bally

La Municipalité de Pomy

Le Syndic
Yvan Debieux

La Secrétaire
Nathalie Dupertuis

Le Conseil général de Pomy

Le Président
Philippe Widmer

La Secrétaire
Josiane Borne

La Municipalité de Provence

Le Syndic
Johny Favre

La Secrétaire
Jocelyne Gaille

Le Conseil communal de Provence

Le Président
Serge Vuillermet

La Secrétaire
Jocelyne Gaille

La Municipalité de Rovray

Le Syndic
Stéphane Raymondaz

La Secrétaire
Natacha Gallandat

Le Conseil général de Rovray

Le Président
José Durussel

La Secrétaire
Denise Brooks

La Municipalité de Suchy

Le Syndic
Didier Collet

La Secrétaire
Virginia Schott

Le Conseil général de Suchy

Le Président
Gilles Horisberger

Le Secrétaire
Jean-Néville Dubuis

La Municipalité de Suscévaz

Le Syndic
Pierre-André Tharin

La Secrétaire
Jeanne Franssen

Le Conseil général de Suscévaz

Le Président
Michel Peguiron

La Secrétaire
Françoise Thoney

La Municipalité de Treycovagnes

Le Syndic
Stéphane Baudat

La Secrétaire
Michèle Aubert Fahrni

Le Conseil communal de Treycovagnes

Le Président
Patrick Savoy

La Secrétaire
Christine Burkhalter

La Municipalité d'Ursins

Le Syndic
Henri Wisser

La Secrétaire
Sylviane Charotton

Le Conseil général d'Ursins

Le Président
Yves Tacheron

La Secrétaire
Solange Masson Michel

La Municipalité de Valeyres-sous-Montagny

La Syndique
Sonja Roulet

La Secrétaire
Annik Charrière

Le Conseil général de Valeyres-sous-Montagny

Le Président
Cédric Pillard

La Secrétaire
Cécile Delisle

La Municipalité de Valeyres-sous-Ursins

Le Syndic
Stéphane Henry

La Secrétaire
Valérie Borgognon

Le Conseil général de Valeyres-sous-Ursins

La Présidente
Paulette Martin

La Secrétaire
Christine Rochat

La Municipalité de Villars-Epeney

Le Syndic
Michel Cornamusaz

La Secrétaire
Catherine Baudraz

Le Conseil général de Villars-Epeney

Le Président
François Roulier

Le/a Secrétaire
XXX

La Municipalité de Vugelles-La Mothe

Le Vice-Syndic
Pierre Beuret

La Secrétaire
Dominique Biollay

Le Conseil général de Vugelles-La Mothe

Le Président
Serge Beuret

Le/a Secrétaire
XXXX

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains

Le Syndic
Jean-Daniel Carrard

Le Secrétaire
François Zürcher

Le Conseil communal d'Yverdon-les-Bains

Le Président
Christian Weiler

La Secrétaire
Anne Leuenberger

La Municipalité d'Yvonand

Le Syndic
Philippe Moser

La Secrétaire
Viviane Potterat

Le Conseil communal d'Yvonand

Le Président
Hubert
Vermot-Petit-Outhenin

La Secrétaire
Nicole Bachmann

Ainsi approuvés par le Conseil d'État dans sa séance du